

FORMATION INTERENTREPRISES MAINTENANCE 2012

Département de la Marne

Avec le soutien des CCI de Reims et d'Épernay
& Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould



performance durable | ressources humaines | santé - sécurité | qualité | management | sécurité alimentaire

Proposition validée et rédigée par
Caroline Cocteaux, Chargée d'affaires
Auguste Pineau, Consultant

INTERACTIONS ET ENTREPRISE

Conseil | Audit | Formation

9 bis rue des Bons Malades 51 100 Reims

Tél : 03 26 79 09 09 - www.iereims.com

caroline.cocteaux@iereims.com

Siret 339 170 078 00069 - APE 7022 Z

Public concerné

Cette formation interentreprises s'adresse à toutes personnes ayant des responsabilités dans la fonction Maintenance.

Finalité et objectifs pédagogiques

Finalité

Cette action de formation a pour finalité de :

- **FIABILISER** et **AMÉLIORER** ses pratiques au quotidien dans la fonction maintenance

Objectifs pédagogiques

Cette formation doit permettre, en favorisant une meilleure connaissance mutuelle des savoir-faire, de :

- **IDENTIFIER**, à partir de la stratégie de l'entreprise, les impacts sur la fonction maintenance dans le cadre de l'augmentation du déploiement T.P.M. (Total Productive Maintenance)
- **DÉFINIR** les axes d'amélioration de la fonction maintenance pour tendre vers l'augmentation de la disponibilité (au plus près des 100 % du temps d'ouverture) des moyens de production
- **FAIRE EN SORTE D'ACTIVER** le processus optimum et adéquat en fonction de la nature des processus Maintenance (autonome – prédictive – préventive (systématique, conditionnelle) – curative – améliorative – travaux neufs – infrastructures – réglementaire)
- **METTRE EN OEUVRE** des méthodes et des outils pour améliorer les performances de la maintenance au niveau de :
 - L'organisation (indicateurs, analyse fonctionnelle (CDCF), AMDEC moyens, ...)
 - La technique (économies d'énergie, standardisation d'éléments machines, ...)
- **ELABORER, METTRE EN PLACE** et **PARTAGER** les résultats obtenus en terme d'indicateurs (disponibilité, TRS, TRG, MTBF, ...) en vue d'identifier les axes de progrès
- **CONNAÎTRE** les mesures législatives en vigueur, les nouvelles technologies et leurs évolutions

Programme

Un temps spécifique sera pris pour échanger, en début de chaque séance, sur la Veille Réglementaire et Technologique

En fonction des besoins choisis et validés par les stagiaires, ce programme peut évoluer vers des thématiques complémentaires

- L'optimisation des processus Maintenance
- Partage sur la Loi Nome (entrée en vigueur en juillet 2012)
- Maintenance 1^{er} niveau dans le cadre du Lean
- Elaboration des gammes de maintenance préventive
- Déploiement des processus amélioratifs dans le cadre de la réduction de la pénalité au travail
- La Veille technologique (électrique, hydraulique, pneumatique, climatisation, ...)
- La contribution de la fonction Maintenance dans le cadre l'amélioration de la performance du système de production (Lean, Kaizen, ergonomie, débriefing périodique production-méthodes-maintenance, ...)
- La construction d'un budget Maintenance
- Les indicateurs

Méthodes pédagogiques

- Apports d'outils théoriques et pratiques
- Echanges d'idées et de retours d'expériences
- Présentation d'actions concrètes visant l'amélioration continue
- Supports pédagogiques échangés au cours des séances, consultables sur le site Internet réservé aux stagiaires : www.ie-reims.com
- Invitation de personnes extérieures en fonction des thèmes abordés
- Visite(s) d'entreprise(s)

Organisation

Durée et Horaires : 34 heures réparties sur **7 x ½ journée**

De 13h30 à 18h00 sauf journée technique (de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)

Calendrier 2012 : les Mercredis

- **21 février**
Thématiques : Elaboration des modes opératoires de Maintenance 1^{er} niveau dans le cadre du Lean Indicateurs & Budget
- **20 mars**
- **17 avril**
- **22 mai**
- **20 juin** - Journée technique organisée conjointement avec le groupe Maintenance Haute-Marne
- **16 octobre**
- **13 novembre**

Lieux : à définir en fonction des thématiques retenues et des visites d'entreprises

Mercredi 20 juin – dans une entreprise adhérente marnaise (à Reims)

Intervenant référent

Auguste PINEAU

Consultant INTERACTIONS ET ENTREPRISE

Auguste s'appuie sur un riche passé industriel. Il mène des actions de conseil et de formation dans le cadre de nombreux projets industriels dans des entreprises d'envergure nationale, voire internationale.

Bulletin d'adhésion

- Intitulé de l'action : **FORMATION INTERENTREPRISES MAINTENANCE MARNE 2012**
- Entreprise (à compléter) :
- **Nom et prénom de l'adhérent principal** :
- Adresse mail :
- Fonction :

- Conditions tarifaires : **Budget global par entreprise (quel que soit le nombre de participants)**
 - Forfait annuel de 7 séances de **1 260 € HT**
 - **25 € HT par repas** (journée du 20 juin)

Une absence à l'une des séances n'aura pas d'incidence sur le coût forfaitaire de l'action

- **Facturation**
La facture du montant total du forfait annuel d'adhésion vous **sera adressée fin février 2012**. Il sera alors possible que l'entreprise se fasse rembourser **directement** par son établissement payeur (OPCA)
Les feuilles de présence seront adressées par mail à l'issue de chaque journée de formation

Coordonnées de la personne destinataire des attestations de présence :

Nom et prénom :

Adresse mail :

Fonction :

Conditions de règlement de nos prestations (Loi n° 92 – 1442 du 31/12/92)

Nos factures sont payables au comptant, sans escompte, à réception.

Tout paiement intervenant postérieurement à nos conditions générales de vente et aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à pénalités de retard égales à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Sauf mention contraire dans la proposition, les montants sont révisables chaque mois en fonction des variations de l'indice SYNTEC (Chambre Syndicale des Sociétés d'Etudes et de Conseils), publié mensuellement dans « L'Usine Nouvelle ».

Indice de base : La TVA au taux de 19,60 % est en sus.

Bon pour accord :

Merci de nous retourner un exemplaire signé par vos soins

aux coordonnées suivantes

Interactions et Entreprise

9 bis rue des Bons Malades – 51 100 REIMS

Pour (cachet de l'entreprise)

Signature et qualité du signataire précédées
de la mention « Bon pour accord »

Fait à

Le